



Amiens, le 4 mai 2018

Communiqué de presse

L'action de l'État en faveur des personnes vulnérables dans le cadre de l'hébergement d'urgence dans la Somme



Le Collectif pour les actions solidaires dans la Somme (KASS) vient d'annoncer la tenue d'un rassemblement qui se tiendra du 04 au 05 mai 2018 devant la structure d'hébergement « La Passerelle » située route de Rouen, dont l'objectif est d'interpeller les pouvoirs publics sur la situation de l'hébergement d'urgence dans la Somme.

Le code de l'action sociale et des familles dispose que « toute personne en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Dans chaque département, un dispositif de veille sociale est mis en place, sous l'autorité du Préfet, afin d'accueillir les personnes sans abri et en situation de vulnérabilité. Dans la Somme, cette mission est confiée à l'Union départementale d'accueil et d'urgence sociale, au titre du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO-115).

958 places d'hébergement étaient ouvertes dans la Somme en 2017 et 33 places supplémentaires ont été pérennisées à la sortie de la période hivernale 2017-2018 par décision du Préfet, soit à ce jour une capacité d'accueil de 991 places en structures d'hébergement. Pour rappel, en 2017, 105 places d'hébergement ont été créées, dont 42 en sortie de période hivernale 2016-2017.

À ces 991 places en structures s'ajoutent 100 places financées sous la forme de nuitées d'hôtel afin de faire face à toute situation de détresse, avec une priorité absolue accordée aux femmes et aux enfants, conformément à l'engagement du Président de la République. Parallèlement les crédits consacrés par l'Etat à cet effort ont augmenté entre 2015 et 2018, de 3,3 millions d'euros à 4,4, soit +33 %.

En avril 2018, le SIAO a reçu :

- 3335 demandes d'hébergement qui ont donné lieu à 2220 accords de prise en charge ;
- les 1115 refus correspondant à la différence entre les 3335 demandes et les 2220 accords s'expliquent en grande partie de la manière suivante :
- 203 personnes n'ont pas rappelé le SIAO pour confirmer leur demande ;
- 174 ne se sont pas présentées dans la structure d'hébergement proposée ;
- 55 personnes ont refusé l'hébergement proposé ;
- 34 refus sont directement liés à des comportements violents des demandeurs ;
- 537 demandes émanant d'hommes isolés, n'ont pas donné lieu à hébergement, la priorité étant donnée à des personnes en situation de plus grande vulnérabilité.

A l'augmentation du nombre des demandes (3335 en avril 2018 pour 2419 en avril 2017 soit + 37 %) correspond une augmentation du nombre de réponses positives d'hébergement d'urgence (2220 en avril 2018 pour 1429 en avril 2017, soit 55 %).

Tous ces chiffres et toutes ces données témoignent donc de l'effort soutenu par l'État dans la Somme pour permettre à un nombre de personnes vulnérables de plus en plus important d'être hébergées au titre de l'urgence.